

Pôle solidarités

Direction de l'autonomie
Service des aides pour l'autonomie
13, rue Marchand Saillant
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 60 00
☎ 02 33 81 60 44
@ ps.da.sapa@orne.fr

**ARRETE PORTANT PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES EVALUATIONS DE QUALITE
DES ESSMS INTERVENANT AUPRES DES
PERSONNES AGEES ET EN SITUATION DE
HANDICAP
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 31
DECEMBRE 2027**

Reçu en Préfecture le : 15 septembre 2022
Publié en ligne le : 15 septembre 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3221-9 relatif à la compétence du Président du Conseil départemental en matière d'action sociale,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.312-8 et D.312-197 et suivants relatifs à l'évaluation et à la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux,

Vu le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux et modifié par le décret n°2022-675 du 26 avril 2022,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

Considérant que conformément aux textes susvisés le Président du Conseil départemental, compétent pour autoriser les services d'accompagnements et d'aide à domicile (SAAD), doit arrêter la programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des prestations délivrées par ces établissements.

ARRETE

Article 1 : La programmation pluriannuelle des évaluations des SAAD pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027 figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Les résultats des évaluations effectuées par les organismes compétents, habilités par la Haute Autorité de Santé (HAS), doivent être transmis au Président du Conseil départemental par courrier en recommandé avec accusé de réception et à la HAS via la plateforme SYNAE.

Envoyé en préfecture le 15/09/2022

Reçu en préfecture le 15/09/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 061-226100014-20220915-2022_680-AR

Article 3 : Le Directeur général des services du Département de l'Orne et les Directeurs des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Alençon, le

15 SEP. 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Christophe de BALORRE

Pour le Président du Conseil départemental

et par délégation

Le Directeur général des services

Gilles MORVAN

Un recours contentieux à l'encontre du présent arrêté peut être exercé auprès du Tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification A l'égard des tiers, ce délai court à compter de la publication de la décision sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne (www.orne.fr) ..Le tribunal peut être saisi par voie postale (Tribunal Administratif de CAEN- 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 Caen Cedex 4) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

ANNEXE 1

**ARRETE PORTANT PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES EVALUATIONS DE
QUALITE DES ESSMS INTERVENANT AUPRES DES PERSONNES AGEES ET EN
SITUATION DE HANDICAP
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 31 DECEMBRE 2027**

Année 2023

Structure	Date exacte de l'évaluation
ADSAD	1 ^{er} juillet 2023
Vitalliance	1 ^{er} juillet 2023
Résidence Nouvel Horizon	1 ^{er} juillet 2023
Bien vivre chez soi	1 ^{er} juillet 2023
Home Perfect - Azaé	21 juillet 2023
ADHAP services	21 octobre 2023

Année 2024

Structure	Date exacte de l'évaluation
O2 Alençon	10 février 2024
UNA Bocage Ornaïs	27 mars 2024
UNA Pays d'Ouche d'Auge et d'Argentan	27 mars 2024
UNA Alençon Perche	27 mars 2024
Domitys	30 août 2024
3 ADOM	15 novembre 2024

Année 2025

Structure	Date exacte de l'évaluation
ADMR	04 janvier 2025
SADS	12 février 2025
Adom 61	19 mars 2025
Les Jardins de Diane	13 juin 2025
Résidence Marius Leclercq	1 ^{er} juillet 2025

Année 2026

Structure	Date exacte de l'évaluation
Vitalliance	18 mai 2026
Bien vivre chez soi	9 juillet 2026

Année 2027

Structure	Date exacte de l'évaluation
O2 Flers	1 ^{er} avril 2027
O2 Argentan	1 ^{er} avril 2027
ADSAD	15 avril 2027
Home Perfect - Azaé	21 mai 2027
O2 Mamers	1 ^{er} juin 2027
Ages et vie	1 ^{er} octobre 2027